



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

monuments historiques

Question écrite n° 57581

Texte de la question

Mme Isabelle Vasseur attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes et interrogations des propriétaires de monuments historiques privés non ouverts au public. À l'instar du propriétaire du château d'Armentières, dans le département de l'Aisne, ceux-ci ont vu leurs subventions d'État fortement diminuer sur trois ans, ce qui les pénalise durement et met en péril la pérennité de nombreux lieux historiques dont l'état sanitaire s'aggrave. Les journées du patrimoine, dont l'édition 2008 a réuni 12 millions de visiteurs, montrent bien l'attachement des Français à la préservation de leur patrimoine. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir l'informer des mesures que le Gouvernement compte engager afin de garantir la préservation du patrimoine historique français et, plus particulièrement, de la renseigner sur le budget dévolu à l'entretien des monuments historiques privés non ouverts au public.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Vasseur](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57581

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 août 2009, page 8177

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)